



Etude de besoins pour une Résidence Seniors à Siewiller

PREAMBULE

Les élus de la commune de Siewiller, préoccupés par la question du vieillissement de la population, ont engagé une réflexion pouvant aboutir à la réalisation d'un projet de Résidence Seniors pour les personnes âgées non dépendantes du territoire.

Cette réflexion ne peut être valablement menée sans une évaluation aussi précise que possible des besoins exprimés sur le plan local. Dans cette optique, les élus de Siewiller ont décidé d'associer à la démarche les communes de son bassin de vie.

Ils ont confié la réalisation d'une étude des besoins à l'association APIS Alsace, membre du Groupe MSA Alsace avec comme objectif principal d'apporter des éléments d'aide à la décision en vue de la construction d'une Résidence Seniors pour personnes autonomes dans la commune.

L'évaluation des besoins a été réalisée au cours du dernier trimestre 2019 en s'appuyant sur :

- un diagnostic territorial du bassin de vie de Siewiller,
- une enquête auprès des seniors âgés de 65 à 90 ans habitant dans les 8 communes du bassin de vie ayant accepté de réaliser l'enquête.

OBJECTIF DE L'ETUDE

- Obtenir une photographie de la situation des seniors âgés de 65 à 90 ans du bassin de vie de Siewiller (fin 2019).
- Analyser les besoins et les attentes des personnes enquêtées.
- Analyser les dynamiques du territoire.
- Sensibiliser les seniors, mais également l'ensemble de la population du territoire, aux services qui leur sont déjà proposés.
- Communiquer sur la volonté des élus du territoire de proposer une offre d'habitat seniors intermédiaire.

SYNTHESE

Le bassin de vie étudié se compose des 13 communes voisines de Siewiller, dont 4 font partie du département de la Moselle (57). La plus grande commune du territoire, se présentant également comme son centre d'attraction économique et sociale, est Drulingen. En effet, les communes cibles de cette étude, à l'exception de Hangviller, font toutes partie du bassin de vie de Drulingen tel que défini par l'INSEE.

Au total, 217 personnes ont répondu au questionnaire:

Siewiller – 55 seniors enquêtés	Veckersviller – 14 seniors enquêtés
Bust – 21 seniors enquêtés	Drulingen – 45 seniors enquêtés
Hangviller – 9 seniors enquêtés	Lohr - 27 seniors enquêtés
Ottwiller – 15 seniors enquêtés	Weyer – 31 seniors enquêtés

39,4% des seniors habitant dans le Bas-Rhin âgés de 75 ans et plus vivent seules à leur domicile, la moyenne nationale état de 42,5%

Dans le bassin de vie de Siewiller leur part est de 32% :

Asswiller : 0%	Bettwiller : 0%	Bust : 19%
Drulingen : 35%	Durstel : 36%	Gungwiller : 80%
Lohr : 27%	Ottwiller : 33%	Siewiller : 51%
Weyer : 13%	Hangviller : 50%	Metting : 0%
Schalbach : 20%	Veckersviller : 100%	

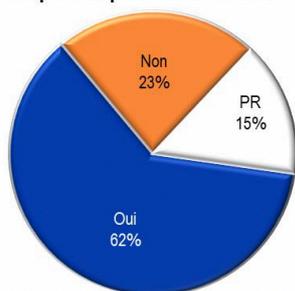
Facteurs d'un déménagement éventuel



Les facteurs de déménagement principaux qui feraient déménager un senior de son logement seraient :

- l'état de santé, la perte d'autonomie, 47%,
- pour un logement plus petit mais adapté, 47%,
- pour un logement moins coûteux à entretenir 39%,
- décès du conjoint, 32%,
- incapacité d'entretenir le logement actuel, 26%

Vivre dans un logement plus petit mais adapté à la perte d'autonomie



62% (134) seraient prêts à déménager à terme dans un logement adapté à la perte d'autonomie, dont :

- 23 (17%) habitent seuls / 105 (78%) en couple,
- 31 (23%) éprouvent un sentiment de solitude,
- 80 (60%) sont âgés de moins de 75 ans.

Logement

Bassin de vie de Siewiller



85%
maisons



15%
appartements

87,5 % sont des résidences principales

0,5% de 1 pièce*
2,7% de 2 pièces*
10,2% de 3 pièces*
20,3% de 4 pièces*
66,3% de 5 pièces et +*

*parmi les résidences principales

78,8 % des résidents sont propriétaires

17% des résidents sont locataires, dont 1,1% d'un logement HLM

4,2% des résidents sont logés gratuitement

Département du Bas-Rhin



53%
maisons



47%
appartements

89 % sont des résidences principales

6% de 1 pièce*
12% de 2 pièces*
21% de 3 pièces*
21% de 4 pièces*
40% de 5 pièces et +*

*parmi les résidences principales

56,5 % des résidents sont propriétaires

41,3% des résidents sont locataires, dont 11,3% d'un logement HLM

2,2% des résidents sont logés gratuitement

Les habitants du bassin de vie de Siewiller habitent majoritairement dans des maisons (85%) de grande taille (4 pièces ou plus – 86,6%), dont ils sont principalement les propriétaires (78,8%).

17% sont des locataires.

Le taux de locataires d'un logement HLM est de 1,1%, pour une moyenne départementale de 11,3%.

LES CONCLUSION DE L'ENQUETE AUPRES DES SENIORS AGES

DE 65 A 90 ANS DU BASSIN DE VIE DE SIEWILLER

- Les seniors enquêtés sont pour la plupart bien ancrés dans leur lieu de vie car ils y résident depuis plus de deux décennies. La présence du conjoint pour une grande majorité d'entre eux ainsi que la proximité avec leurs enfants favorisent l'entraide familiale. Un certain dynamisme est à souligner pour une moitié des répondants qui prennent part aux activités proposées par les associations locales et 81% qui rendent des services à d'autres personnes et 75% qui utilisent un véhicule en autonomie.
- Cependant des situations de solitude apparaissent malgré un bon entourage pour certains et des services rendus pour d'autres. 26% des seniors éprouvent un sentiment de solitude, qu'ils soient en couple ou seuls et ce ressenti augmente avec l'avancée en âge. 8% des répondants déclarent n'avoir personne à solliciter en cas de besoin, ce qui augmente les fragilités. Ce phénomène est en partie expliqué par une forte ruralité du territoire ainsi qu'une offre de services, médicale, d'animations et de commerces réduite pour de nombreuses communes.
- Des situations de fragilité liée à la typologie du logement apparaissent également. La grande majorité des seniors habitent dans des maisons comportant souvent plusieurs pièces et des marches (à l'entrée et/ou à l'intérieur). Ce critère d'accès rend les logements « non adaptés en cas de perte d'autonomie ».
- Néanmoins, quel que soit l'âge des personnes enquêtées, elles désirent rester le plus longtemps possible à leur domicile. La cause de déménagement principale pour 47% des enquêtées serait la dégradation de leur état de santé impliquant une perte d'autonomie et la nécessité d'un logement plus petit et mieux adapté.